

LE
STENOGRAPHE

CANADIEN

(CANADIAN SHORTHAND JOURNAL)

18me ANNÉE.
No 10.

MONTRÉAL, DÉCEMBRE 1906.

Abonnement :
\$1 par an.

LA STENOGRAPHIE ET LES SAVANTS.

A la suite d'une enquête faite auprès des membres de l'Académie française, MM. E.-M. de Vogüé, Henri Houssaye, Jules Claretie, Sully-Prud'homme, etc., se sont prononcés en faveur de la vulgarisation de l'art abrégé dans toutes les écoles.

M. Émile Faguet dit que l'enseignement de la sténographie devrait être obligatoire aux élèves dès qu'ils savent écrire.

Des membres fort distingués de l'Université se déclarent les chauds partisans de l'introduction de cet enseignement dès l'école primaire.

Quatre Congrès successifs de l'enseignement, le Congrès du commerce en 1905, comme celui de l'enseignement technique en 1900, se sont prononcés en faveur de cours obligatoires de sténographie dans les écoles de tout ordre, primaires, secondaires, professionnelles et commerciales.

Le Congrès des Sociétés savantes, en 1906, a consacré plusieurs heures à examiner le rôle de la sténographie phonétique dans l'éducation intellectuelle de la démocratie.

M. Marc Ruchet, président de la Confédération helvétique en 1905, attribue à l'emploi qu'il fit, dès sa jeunesse, de la sténographie, le développement de son activité intellectuelle et la source de sa fortune politique.

La sténographie, pour répondre à toutes les exigences du problème, doit réaliser un certain nombre de conditions essentielles que l'Académie des sciences, en 1787, a formulées dans un rapport rédigé par Condorcet. Elle doit représenter les sons de la langue par des signes fixes dont chacun correspond à un seul et même son : les signes doivent être le plus réduits possible, et la vélocité ne peut être obtenue qu'en sauvegardant la lisibilité.

Un rapport détaillé du secrétaire de l'alliance française aux États Unis, montre quel parti les Américains ont tiré, pour l'instruction de la jeunesse, de la phonographie Pitman, base d'un système sténographique universellement enseigné.

La dernière réunion amicale des sténographes duployens et des membres de l'Institut sténographique de France a eu lieu le samedi soir 10 novembre dernier, au Café de la Rotonde (à l'intérieur du jardin du Palais Royal, du côté de la rue de Beaujolois).

La causerie a été faite par M. J. Nicault sur le sujet suivant :

“ Comment l'Institut Sténographique vient en aide à ses membres dans le développement de leur carrière. ”

M. de Peyrelongue a donné lecture d'un intéressant travail sur la sténo-clavigraphie dans le notariat.